



# Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 160 du 03 juillet 2020 /

PRIX 250 F CFA AFRIQUE /

1EURO EUROPE



## CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT

### Le slogan « **Go To Togo** » pour la promotion du secteur du tourisme et atteindre les recettes par visiteur à près de 700 dollars en 2022

La situation du tourisme africain est de mieux en mieux depuis quelques années. Malgré son faible niveau en comparaison avec d'autres régions, le constat d'une augmentation sensible des visiteurs est encourageant. En 2018, 67 millions d'arrivées de touristes ont été enregistrés en Afrique selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) soit une hausse de 7%. C'est la région qui connaît la plus grande progression au monde derrière le Moyen-Orient, et pour les prochaines années,...

P.3

## SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ

### APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT FONCTIONNEL ET TECHNIQUE DU SIG MICROFINA++ ET DU MODULE CONSOLIDATION POUR LE COMPTE DU FNFI

## INVITÉE DU JOURNAL



Chantal Azianpor :

« Je souhaite partager LE PROTOCOLE DE DESINFECTION COVID-19 selon les normes de la société française de santé avec les professionnels de la propriété du Togo »

## AGRO-INDUSTRIE



De SOTOCO à la NSCT, le Groupe OLAM sauvera la filière togolaise du coton?

## MEDIA



Arimiyao TCHAGNAO, président du CONAPP pour un second mandat de révélation

## 32<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ETI

Alain Nkontchou remplace Emmanuel Ikazoboh au Conseil d'administration du Groupe Ecobank



## MÉCANISME DE FINANCEMENT AUTONOME POUR L'ALG

La CEA et ses partenaires valident le rapport provisoire de l'étude



## ECO FLASH

### La CEDEAO apporte son soutien à la candidature de Dr. Ngozi Okonjo-Iweala pour le poste de DG de l'OMC

Dans un communiqué du Président du Niger, Issoufou Mahamadou, Président en exercice de la Commission Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement, a pris acte de la communication du Président du Conseil Général de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) annonçant le début du processus de désignation d'un nouveau Directeur Général de l'OMC, dont les dates d'ouverture et de clôture de dépôt des candidatures ont été fixées aux 08 juin et 08 juillet 2020 respectivement. Depuis la création de l'OMC le 1er janvier 1995, en remplacement de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce établi le 1er janvier 1948, aucun africain n'a assumé les fonctions de directeur général de l'organisation.

A ce poste, la République fédérale du Nigéria a formellement désigné le Dr. Ngozi Okonjo-Iweala pour le poste de Directeur Général de l'OMC pour la période 2021-2025.

Dr. Ngozi Okonjo-Iweala a un parcours académique et professionnel exemplaire et une large expérience dans les affaires nationales en qualité de Ministre des Finances du Nigéria (2003-2006 et 2011-2015), et brièvement de Ministre des Affaires Etrangères du Nigéria en 2006.

Dr. Ngozi Okonjo-Iweala a de longues années d'expérience managériale aux échelons supérieurs des institutions multilatérales, de la réputation établie de réformatrice intrépide, des excellentes compétences en négociation et en politique, de l'expérience de plus de 30 ans en tant qu'économiste du développement avec un intérêt avéré de longue date pour le commerce, des excellentes qualifications académiques, des postes de Directrice Générale de la Banque Mondiale, et actuellement de Présidente du Conseil d'Administration de Gavi, et d'Envoyée Spéciale de l'Union Africaine pour la mobilisation de ressources financières pour la lutte contre la covid-19.

Fort de ce brillant parcours, la CEDEAO « endosse la candidature du Dr. Ngozi Okonjo-Iweala au poste de Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce pour la période 2021-2025 et appelle les autres pays africains et non-africains à endosser sa candidature », a indiqué le président de la CEDEAO dans sa déclaration du 19 juin 2020.

## BANQUE MONDIALE

### Ousmane Diagana nommé vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et Hafez Ghanem vice-président pour l'Afrique de l'Est et australe

La représentation régionale de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne est désormais divisée en deux vice-présidences. Ousmane Diagana a pris fonction le 1er juillet 2020 en tant que vice-président pour l'Afrique de l'ouest et centrale, alors que Hafaz Ghanem occupe la vice-présidence de l'Afrique de l'Est et australe. Jusqu'à la fin du mois de juin, le département régional de la Banque mondiale en



Afrique Subsaharienne était dirigé par Hafez Ghanem. Il est désormais le vice-président de l'Afrique de l'Est et australe. Ousmane Diagana

est quant à lui vice-président pour l'Afrique de l'ouest et centrale. En effet, la décision de répartir en deux le portefeuille régional de la Banque mondiale a été prise depuis le début de l'année. La création d'une nouvelle vice-présidence s'inscrit dans la continuité des efforts du Groupe de la Banque mondiale. Elle permettrait de soutenir davantage les réformes et les politiques requises pour réali-

ser une croissance durable et diversifiée, faire reculer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des Africains selon la Banque mondiale. Ousmane Diagana est un cadre de la Banque mondiale d'origine mauritanienne. Il est entré à la banque en 1992. Son dernier poste au sein du Groupe Banque mondiale, vice-président Ressources humaines. Sa nomination intervient au moment où la banque veut renforcer la réalisation de son programme d'activité en Afrique et mettre davantage l'accent sur des opérations régionales qui concrétisent les avancées transformatrices de l'Afrique.

## 32ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ETI

### Alain Nkontchou remplace Emmanuel Ikazoboh au Conseil d'administration du Groupe Ecobank

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la maison-mère du Groupe Ecobank, la banque panafricaine principale avec des opérations bancaires dans 33 pays, a tenu le 30 juin 2020 à Lagos, au Nigéria, sa 32ème Assemblée Générale Ordinaire (AGO). A l'issue de l'AGO, le nigérian Emmanuel Ikazoboh laisse sa place à son successeur le camerounais Alain Nkontchou, comme nouveau président du conseil d'administration. « Au moment où je me retire, je voudrais dire que cela a été pour moi un privilège d'avoir servi cette grande institution et je suis particulièrement fier de ce que nous avons accompli. Je suis davantage assuré et confiant que mon successeur au poste de Président, M. Alain Nkontchou continuera à conduire le Conseil d'administration dans son parcours vers le leadership. Le monde a les yeux fixés sur l'Afrique et nous sommes en train de positionner cette banque d'une manière qui lui permettra de continuer de mettre en œuvre ses engagements à l'égard du développement du continent. Je compte demeurer un ambassadeur déterminé de cette grande institution et de ses idéaux », a indiqué Emmanuel Ikazoboh.

Pour M. Ade Ayeyemi, Directeur général du groupe Ecobank « 2019 a été une année de progrès substantiels pour le Groupe sur plusieurs fronts alors que nous avons élargi notre gamme de produits in-



novants avec notre plateforme d'applications bancaires de base, mise à niveau ; l'augmentation du nombre de clients ; la création de nouveaux partenariats et le lancement de programmes pour transformer l'expérience client et intégrer la bonne conduite, la culture et l'éthique dans toute l'organisation. Chacun de nos trois secteurs d'activité a amélioré sa rentabilité et positionné Ecobank pour un succès durable à long terme ». Les actionnaires ont également ratifié la cooptation en tant qu'administrateurs, de M. Deepak Malik, proposé par Arise B.V, Mme Zanele Monnakgotla, proposée par Public Investment Corporation et le Dr George Agyekum Donkor, en qualité de représentant permanent de la Banque

pour l'investissement et le développement de la CEDEAO. Les mandats des cabinets Deloitte & Touche (Nigéria) et Grant Thornton (Côte d'Ivoire) en tant que co-auditeurs ont été renouvelés. L'AGO a été suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires ont voté pour l'annulation de la résolution sur la consolidation des actions, approuvée précédemment le 17 juin 2016. Les actionnaires ont également voté en faveur de la modification des statuts de ETI, notamment l'ajout de la possibilité de tenir à l'avenir, les assemblées générales par des moyens de communication électronique.

Ghislain

## UEMOA

### La BOAD approuve de nouveaux financements de projets pour un montant global de 228 Milliards FCFA

La 117e session ordinaire de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) tenue le 27 juin en visioconférence au Togo, pour cause de Covid-19, a approuvé de nouveaux financements de projets pour un montant global de 228 milliards de F CFA en faveur des pays membres. Ces engagements approuvés portent sur le financement partiel des projets concernant l'énergie (construction d'une centrale thermique et d'un centre d'emplisseurs

de gaz butane), un bassin d'irrigation, l'aménagement de routes, un complexe hôtelier et sportif de même que des lignes de crédits pour banques et institutions financières des pays de l'Uemoa. Les pays bénéficiaires de ces nouveaux financements sont le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger, le Sénégal et le Togo (Facilité en faveur de l'Etat togolais pour le financement partiel du plan d'apurement de la dette auprès des fournisseurs d'énergie de la

Compagnie d'Énergie Electrique du Togo. Montant de l'opération : 25 milliards FCFA). Selon la BOAD, le montant de 228 milliards se répartie comme suit : « huit prêts à moyen et long termes d'un montant de 118 milliards FCFA, un prêt à court terme d'un montant de 10 milliards FCFA et un programme de soutien au secteur privé de l'UEMOA d'un montant de 100 milliards FCFA ».

Ces nouveaux financements, rap-



pelle l'institution financière, portent à 6 235,8 milliards FCFA, le total des engage-

ments (toutes opérations confondues) de la BOAD.

Théophile

## MÉDIA

## Arimiyao TCHAGNAO, président du CONAPP pour un second mandat de révélation

Les membres du Conseil National des patrons de presse (CONAPP) au cours d'une assemblée générale à Lomé le 27 juin 2020 ont réélu pour un second mandat de deux ans Arimiyao TCHAGNAO. « Le CONAPP demeure l'organisation la plus représentative au Togo. C'est pourquoi, nous devons travailler main dans la main pour que les conditions des journalistes togolais soient améliorées. Nous y attèlerons davantage durant ce nouveau mandat », a indiqué le président du Conapp après son élection. Durant son second mandat, Arimiyao TCHAGNAO, souhaite relever le défi d'une presse professionnelle et crédible par le renforcement de la confraternité, une professionnalisation continue, la protection sociale, une imprimerie pour les patrons de presse, le développement de la messagerie, le renforcement du lobbying pour la hausse conséquente de l'aide de l'Etat à la presse, le renforcement du positionnement international et de la solidarité, et de la liberté presse. « Notre nouveau mandat doit ouvrir une nouvelle page de l'histoire du Conapp. Ecrivons-la. Ensemble », a laissé entendre Arimiyao TCHAGNAO.



## Voici le nouveau bureau du CONAPP

**Président :** Arimiyao Tchagnao, Nouvelle Opinion.  
**Vice-président chargé des télés :** Fabrice Petchgezi, Libéral  
**Vice-président chargé des radios :** Aimée Atana, radio Azur  
**Vice-président chargé de la presse écrite :** Dieudonné Korolakina, TogoMatin  
**Vice-président chargé de la presse en ligne :** Joseph Gadah, Economie et Développement  
**Secrétaire général :** Marc Aboflan, Elite d'Afrique  
**Secrétaire général adjoint :** Eugène Bamazé, radio Carré jeune  
**Trésorier général :** Patrick Blandé, radio Zephyr  
**Trésorier général adjoint :** Olivier Adja, Afreepress  
**Conseiller chargé des relations extérieures :** Michel Tchadja, Waraa les vainqueurs  
**Conseiller chargé des relations avec les médias de l'intérieur :** Mouchoud Boukary, Kozah média  
**Conseiller chargé de la promotion de l'éthique et de la déontologie :** Joachim Loko, Dounia le monde

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT

### Le slogan « Go To Togo » pour la promotion du secteur du tourisme et atteindre les recettes par visiteur à près de 700 dollars en 2022

La situation du tourisme africain est de mieux en mieux depuis quelques années. Malgré son faible niveau en comparaison avec d'autres régions, le constat d'une augmentation sensible des visiteurs est encourageant. En 2018, 67 millions d'arrivées de touristes ont été enregistrés en Afrique selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) soit une hausse de 7%. C'est la région qui connaît la plus grande progression au monde derrière le Moyen-Orient, et pour les prochaines années, l'OMT s'attend à ce que la dynamique se consolide en raison de perspectives favorables.

En Afrique de l'ouest, le Togo demeure un pays d'accueil, dit-on souvent. Outre ce qualificatif, le pays dispose d'importants atouts touristiques. Ces dernières années, les autorités togolaises se sont investies à améliorer une diversité des paysages répartis dans les cinq (05) régions, les sites et monuments reconnus à l'international (dont un, inscrit au patrimoine de l'Unesco) et la bande côtière de plages aux sables fins, sur 45 km, sans oublier les hôtels (plus de 500 recensés sur le territoire) qui font des chiffres d'affaires colossaux chaque année, voilà autant d'atouts qu'il y a dans le pays. En 2018, les recettes hôtelières étaient estimées à quarante-huit (48) milliards de

francs CFA. Selon le ministère en charge du tourisme, le Togo a engrangé des résultats encourageants dans le secteur du tourisme en 2018 en matière de recettes hôtelières. « Ces recettes étaient estimées à quarante-huit (48) milliards de francs CFA, soit 3,3 milliards de plus que l'année précédente (44,7 milliards). Cette hausse des recettes est due à l'augmentation du nombre de touristes. Au total, plus de 712.000 touristes ont foulé le sol togolais en 2018, soit un accroissement de 145.236 (26%) par rapport à l'année précédente au cours de laquelle 566.764 touristes ont visité le Togo. En dehors de l'augmentation du nombre de touristes et des recettes hôtelières, le secteur a généré près de 8000 emplois grâce aux activités touristiques », indique-t-on. Comme, des perspectives ambitieuses, les premières autorités veulent faire du tourisme un secteur porteur. Le Plan national de développement (PND) va faire passer sa contribution au Produit intérieur brut (PIB) à deux chiffres dans les années à venir. Précisément, ce coup de pouce fera créer au moins 10.000 emplois décents d'ici 2022.

Déjà, un slogan (Go To Togo) a été créé pour la promotion du secteur. Un accent particulier sera mis sur le développement du tou-



risme balnéaire, culturel, sportif, l'écotourisme et le tourisme bleu. Le tourisme d'affaires sera aussi pris en compte.

Le gouvernement anticipe déjà sur plusieurs chantiers annoncés pour l'année 2020.

Selon un document de planification élaboré par le gouvernement, le développement du secteur s'articule autour de trois (03) grands axes. Il s'agit de valoriser le patrimoine culturel, développer le tourisme bleu et le tourisme vert. Par conséquent, il est prévu d'aménager les abords du Lac Togo, de la cascade de Womé et du site d'Avévé ainsi que la valorisation du site des hauts fourneaux de Nangbani. En outre, le pays va faire passer le nombre de visiteurs pour 100 ha-

bitants, de 3,2 en 2015 à 05 en 2022 et les recettes par visiteur de 520 dollars en 2015 à près de 700 dollars en 2022. La labélisation systématique et le rating, la facilitation du financement des investissements, l'amélioration du cadre juridique et organisationnel dans le secteur sont entre autres actions qui sont également prévues. Elles vont permettre la diversification, l'accroissement et la valorisation de l'offre touristique et hôtelière.

Pour les experts du tourisme, malgré des facteurs pouvant inciter les investisseurs et les voyageurs à adopter une attitude attentiste, les pays africains doivent, par exemple, aller à la recherche d'activités plus saines comme le tourisme de randonnée, de bien-

être ou sportif ; les voyages multi-générationnels, du fait des changements démographiques ; et les voyages plus responsables. « La numérisation, les nouveaux modèles d'activité économique, le coût plus abordable des voyages et les changements sociétaux devraient continuer à modeler le secteur. En cette pandémie de coronavirus, le tourisme est l'un des secteurs les plus touchés. Selon les Nations unies, l'industrie du tourisme dans son ensemble restauration, hébergement, loisirs, parcs emploie plus de 24,6 millions de personnes sur le continent. L'ONU estime que la pandémie coûtera jusqu'à 2 millions d'emplois directs et indirects dans le tourisme sur le continent et appelle à un financement d'urgence afin d'éviter un effondrement de ce secteur en Afrique. Une bonne nouvelle pour le continent africain quand même: début 2021, l'industrie du tourisme devrait repartir. C'est en tout cas ce que projettent les experts de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'Afrique n'a pas vraiment d'autre choix que de garder ses frontières fermées pour l'instant à cause de Covid-19 dont il est difficile de prévoir le pic. Les annulations et les reports se succèdent, ils pourraient se traduire par une perte de 30 à 50 milliards de dollars de revenus pour l'industrie du tourisme du continent cette année, selon les Nations unies.

Jacqueline

## UMOA-TITRES

### Le Trésor public togolais à la recherche de 30 milliards FCFA

Selon l'Agence UMOA-Titres l'Avis d'Appel d'Offres accompagné des Termes et Conditions relatifs à l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor du Togo du 10 juillet 2020, est disponible sur son site internet [www.umoaTitres.org](http://www.umoaTitres.org). Le Trésor public lance ainsi un

appel d'offres pour deux émissions obligataires d'un montant global de 30 milliards FCFA sur le marché financier régional. Pour cette nouvelle incursion, les deux obligations de nominal 10 000 FCFA, sont de maturités 3 et 5 ans, rémunérées respectivement aux taux annuels de 6,15% et

6,4%. Selon le trésor public, le fonds sollicité servira, à « assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État ». Ces besoins qui se sont accrus cette année du fait de la Covid-19. Cette année, ils seraient estimés à plus de 18% du PIB.

Alice



## La CEA et ses partenaires valident le rapport provisoire de l'étude du mécanisme de financement autonome pour l'ALG

Des experts du bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Autorité pour le Développement intégré de la région du Liptako Gourma (ALG) se sont réunis du 24 au 25 Juin pour procéder à la validation technique du rapport provisoire de l'étude sur la mise en place d'un mécanisme de ressources propres de l'ALG. Le rapport est la mise en œuvre d'une recommandation du conseil des Ministres de l'ALG qui a demandé d'étudier la faisabilité d'un tel mécanisme sur la base de propositions antérieures. Cet atelier virtuel s'est tenu dans un contexte où la réforme de l'ALG est mise en œuvre sur la base des conclusions de l'étude de faisabilité sur « la transformation de l'ALG en un espace économique intégré couvrant les territoires des trois Etats membres » réalisée par la CEA et le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) du Burkina Faso et de celles de l'audit structurel commandité en 2011 par le Conseil des Ministres de l'ALG.

Il a pour objectif global d'examiner et de pré-valider le rapport provisoire de l'étude de faisabilité sur la mise en place du mécanisme de ressources propres de l'ALG en vue de sa transmission



aux instances décisionnelles de l'ALG dans l'optique de la tenue de leurs prochaines sessions. La Directrice du bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA, Ngone Diop, a rappelé que : « La région couverte par l'Autorité du Liptako Gourma est le cœur du Sahel. C'est une importante Région, hautement prioritaire pour les Nations Unies et partant la CEA ». C'est pour cette raison a-t-elle ajouté « que le Plan de Soutien des Nations Unies pour le Sahel (SINUS), composante opérationnelle importante de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel fait de la région des Trois frontières, une des Zones les plus stratégiques pour le renforcement de l'intégration régionale et du développement inclusif de la région ». « Depuis 2007, nous avons fait de l'ALG une des institutions prioritaires dont la réforme devrait impulser considérablement la réorganisation stratégique du mécanisme d'intégration en Afrique de l'Ouest, à travers une

professionnalisation des institutions gravitant autour d'une CEDEAO fédératrice de toutes les initiatives régionales », poursuit la Directrice du bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA. Pour sa part, le Secrétaire Exécutif de l'ALG, M. Oua Saidou, a affirmé que : « Il est donc impérieux de trouver un mécanisme viable de financement des opérations de développement aux moyens de ressources propres qui permettent à l'ALG d'être moins dépendante aussi bien des contributions des Etats pour son fonctionnement que de l'aide extérieure pour la réalisation des études de faisabilité et la mise en œuvre des projets et programmes de développement au profit des populations de l'espace sous régional », a expliqué le Secrétaire Exécutif de l'ALG. Cet atelier a connu la participation des correspondants nationaux ALG, des représentants des Ministères en charge des mines à raison d'un par Etat membre, des représentants des Ministères en charge de l'économie et des finances à raison d'un par Etat membre, des représentants des Ministères en charge de l'élevage, des représentants des Ministères en charge des énergies renouvelables, des représentants des partenaires techniques et financiers (CEA, PNUD) et des cadres du secrétariat Exécutif de l'ALG.

Chargé de Communication,  
CEA- BSR/AO

## L'Afrique progresse dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent

Les pays africains ont enregistré, en 2019, des progrès importants en matière de lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, indique le rapport sur « La transparence fiscale en Afrique » rendu public en juin 2020 lors d'une conférence virtuelle. Selon le rapport, les pays africains ont « fortement » progressé dans la réaffirmation de leurs engagements et le renforcement de leurs capacités pour parvenir à la transparence fiscale. Ils ont participé grandement au partage d'informations sur les flux de fonds illicites. L'édition 2020 du rapport, qui concerne 32 pays membres du Forum mondial et trois pays tiers, à savoir l'Angola, la Guinée Bissau et le Malawi, contient des statistiques comparatives sur la transparence fiscale pour aider les décideurs à s'attaquer à la lutte contre les flux de fonds illicites (FFI). En Afrique, les flux financiers illicites se situeraient, selon les estimations, entre 50 et 80 milliards de dollars par an et 44 % du patrimoine financier du continent serait détenu à l'étranger, ce qui correspond à des pertes en recettes fiscales de 17 milliards d'euros. « Cinq pays d'Afrique ont comptabilisé près de 12 millions de dollars de revenus supplémentaires et huit pays d'Afrique ont recueilli 189 millions de dollars de revenus supplémentaires entre 2014 et 2019 », a indiqué Zayda Manatta, la responsable du Secrétariat du Forum mondial. Lancée en 2014, l'Initiative Afrique est un partenariat entre le Forum mondial, ses membres africains et des organismes régionaux et internationaux, dont la Banque africaine de développement, l'ATAF et la Banque mondiale.

Alice

### INVITÉE JOURNAL

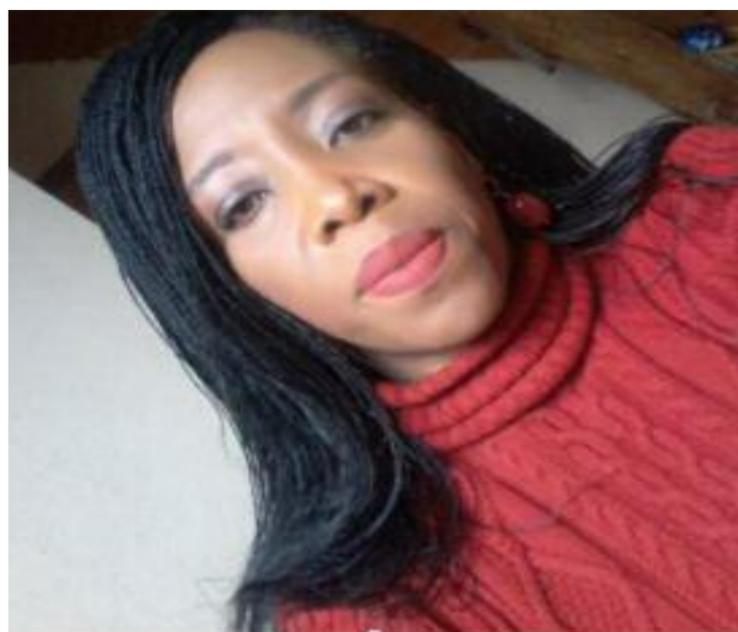
## Chantal Aziankpor, Experte en désinfection à Paris « Je souhaite partager LE PROTOCOLE DE DESINFECTION COVID-19 selon les normes de la société française de santé avec les professionnels de la propriété du Togo »

L'Afrique comme la plupart des continents n'a pas été épargnée des effets collatéraux de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Les PME/PMI sont les plus touchées avec le ralentissement des activités, cessation voire reconversion. Les PME en Afrique pourraient avoir perdu entre 20 et 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020 selon les économistes. Si dans l'ensemble, tout semble faire croire que le continent a pu éviter le pire en nombre de décès et de contamination, beaucoup d'attention averti déjà Mme Chantal Aziankpor, DG de la Société KL'IN NETTOYAGE à Paris (France) et PRO CLEAN Lomé (Togo), évoluant dans le domaine du nettoyage courant des bâtiments. « J'invite la population au respect strict des mesures barrières seule issue dont nous disposons aujourd'hui pour lutter

contre cette pandémie et aussi à ne pas perdre l'espoir d'un lendemain meilleur ... A cet effet la désinfection de la façon la plus professionnelle possible des lieux publics (les hôpitaux, les administrations, les écoles, les marchés.....) doit être de règles ». Mme Chantal Aziankpor, se dit disponible, à partager ses expériences sur « LE PROTOCOLE DE DESINFECTION COVID-19 » selon les normes de la société française de santé avec les professionnels de la propriété du Togo.

**En tant que togolaise femme d'affaires, comment avez-vous vécu la période de covid-19 en France??**

Déroutée dans un premier temps, j'ai dû faire face à la réalité du moment à travers la recherche des solutions pour répondre aux nouveaux besoins. L'économie est certes boulever-



sée mais je pratique la pensée du verre à moitié pleine. Une période pour creuser d'autres pistes, alors j'observe et suis très attentive à la tendance actuelle.

**Pensez-vous que la pandémie aura un impact sur les femmes en général dans le monde et plus précisément en Afrique ?**

Personne n'est épargnée par cette pandémie. Les femmes n'en font donc pas exception. La bipolarité de leur rôle en général (gestion du foyer et gestion commerciale), ainsi que leur présence sans cesse croissante

dans l'économie depuis quelques décennies dénotent à suffisance l'importance considérable qu'elles ont dans la vie de la nation. Cette pandémie qui vient ébranler l'économie mondiale a forcément élaboussé la femme entrepreneure, puisqu'elle fait partie intégrante du système. En Afrique, elles sont particulièrement sur les structures informelles, qui dominent les activités économiques et qui contribuent énormément au PIB. C'est donc la fébrilité et la fragilité de ce secteur qui impacteront négativement la

femme africaine qui exerce dans le domaine des affaires. A l'heure où les états injectent des fonds de soutien dans leurs sociétés, il serait souhaitable de penser aux soutiens financiers à apporter aux femmes Africaines de ce secteur informel. Pensez et aidez ces femmes qui sont sur ces secteurs oubliés.

**Etant professionnelle en désinfection, comment pensez-vous aidez le Togo, pendant cette période de confinement?**

Je fais de l'hygiène mon cœur de bataille. La Covid-19 fait beaucoup de victime. Il est une urgence de portée internationale. Il faut des moyens spécifiques, des compétences professionnelles pour limiter cette propagation voire éradiquer cette pandémie. Je viens donc de me former sur : LE PROTOCOLE DE DESINFECTION COVID-19 selon les normes de la société française de santé (SFS), une formation dédiée aux entreprises de Propriété. La désinfection dans le cadre de Covid-19 doit être confiée aux professionnels avec l'assurance du respect des protocoles. Considérant, que la prestation de nettoyage et de désinfection sont indispensables, elles garantissent un niveau

d'hygiène plus que jamais nécessaire pour maintenir les espaces salubres, ce qui s'inscrit dans une lutte active, pour freiner, voire éradiquer le coronavirus ; Je souhaite donc partager cette connaissance avec les professionnelles de la propriété et aussi avec les ac-

teurs intervenant dans le domaine de l'hygiène.

#### Depuis la France quels sont conseils pour le gouvernement et pour les populations ?

Je félicite tout d'abord le gouvernement togolais pour la promptitude avec laquelle il a

pris des dispositions pour limiter la propagation de la COVID-19 dans notre pays. Je l'exhorte à faire davantage surtout que notre pays se situe entre deux autres où la propagation se fait d'une façon exponentielle. A cet effet la désinfection de la façon la plus professionnelle possible

des lieux publics (les hôpitaux, les administrations, les écoles, les marchés.....) doit être de règles. J'invite la population au respect strict des mesures barrières seule issue dont nous disposons aujourd'hui pour lutter contre cette pandémie et aussi à ne pas perdre l'espoir d'un

lendemain meilleur. Pour l'heure les populations doivent donc apprendre à vivre avec cette maladie dans la mesure où nous sommes appelés à vivre et à continuer nos activités.

Propos recueillis par  
GADAH Joseph

## FINANCEMENT AGRICOLE

### Le Mifa se révèle déjà efficace, deux ans après son lancement

Lancé le 25 juin 2018 par le chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) se veut un levier de développement moderne, participatif et inclusif du secteur agricole. Deux ans après sa mise en œuvre, cet outil innovant de financement et de structuration du secteur agricole, et d'amélioration significative du revenu et des conditions de vie des agriculteurs, se révèle efficace au vu des résultats obtenus sur le terrain. Déjà entre 2018 et 2019, les toutes premières performances du Mécanisme ont concouru à sa transformation en société anonyme au capital de 10 milliards de francs CFA. Sur les deux ans d'intervention dans la chaîne de valeur agricole, le MIFA a actionné plusieurs leviers entre autres la facilitation du financement du secteur par les institutions financières, le renforcement de capacité des acteurs, et une meilleure structura-

tion des maillons en vue de répondre aux besoins du marché. Acquis de taille, neuf institutions financières nationales à savoir ECOBANK, BOA, Orabank, Sunu Bank, UTB, BTCL, SOGEMEF, FUCEC et African Leader Togo ont alloué plus de 14 milliards de francs CFA à 144.000 acteurs du secteur agricole toute filière confondue dont 125.000 producteurs.

A cela s'ajoutent les appuis techniques et financiers des institutions financières internationales telles que le FIDA, la BAD et Khalifa fund. Les interventions du MIFA SA ont permis la création de 162 678 emplois directs et indirects. Le MIFA a procédé à la structuration de 124 milliards de francs CFA de marchés viables liés à la production et à la transformation sur toutes les filières.

Les défis étant énormes, le MIFA ambitionne de renforcer davantage le rôle de l'agriculture dans la création de richesse dans notre pays ainsi que l'amélioration des

conditions de vie des acteurs du secteur par le développement de produits d'assurance (assurance maladie, assurance agricole et prévoyance sociale). Pour l'année en cours, le MIFA intensifie ses actions au profit du secteur agricole, aussi affecté par la crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus. C'est ainsi qu'avec l'accompagnement du gouvernement, des dispositions appropriées ont été prises pour fluidifier le déplacement des produits agricoles qui sont généralement des denrées périssables. Dans ce sens, le MIFA a participé à la mise en œuvre du Plan d'urgence du gouvernement dans le secteur agricole. Les acteurs notamment les petits producteurs ont accédé aux facteurs de productions (intrants agricoles et service de mécanisation) dans les filières stratégiques à savoir le maïs, le soja, le riz et le coton. Malgré l'impact de la crise sanitaire sur le secteur bancaire, le Mécanisme s'investit dans la redynamisation du partenariat



avec les bailleurs et fonds d'investissement en vue d'une mobilisation efficace des ressources. Pour cette année 2020, sur un objectif de financement de 50 milliards de francs CFA à faciliter au profit de 400 000 acteurs du secteur avec pour ambition la création de 450 000 emplois, le MIFA a déjà introduit un portefeuille de projets d'une valeur de 30 milliards de francs CFA auprès des institutions financières partenaires. Aussi, envisage-t-elle de renforcer sa présence dans le monde paysan à travers la mise

en place de nouvelles antennes préfectorales pour un meilleur suivi et accompagnement technique des acteurs notamment des producteurs. Ces résultats concrets obtenus au bout de deux ans et les perspectives envisagées confirment l'adhésion des partenaires au développement et des exploitants agricoles à la nouvelle politique de développement de l'agro-business initiée par le Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

Jacqueline

## COVID-19 EN AFRIQUE

### Les PME pourraient avoir perdu entre 20 et 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020



Il y a nécessité d'aider à la restructuration financière et au repositionnement stratégique des PME après la pandémie de Covid-19. C'est la conclusion des webinaires « Making Finance Work for Africa » (MFW4A) le 25 juin dernier sur « le financement des petites et moyennes entreprises dans le contexte du Covid-19 ». De nombreuses entreprises, en particulier les PME, fonctionnent en situation d'inquiétude, au ralenti, ou ont même fermé temporairement et risquent la faillite. Les PME en Afrique pourraient avoir perdu entre 20 et 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020. Au-delà des besoins immédiats en matière de financement de la trésorerie notamment, de report d'échéances, il serait judicieux d'encadrer davantage les PME dans la gestion de crise, la restructuration financière et le repositionnement stratégique après la crise. Par ailleurs, la crise s'est accompagnée d'une accélération de la numérisation à laquelle les PME doivent s'adapter, notamment celle du secteur bancaire, des process de capital-investissement, du « e-gouvernement ».

### Covid-19/ La BCEAO fait un « open market » de 3 553 milliards FCFA selon un taux fixe de 2%

Depuis l'apparition de la pandémie à Coronavirus dans l'Union Économique Monétaire Ouest Africain (UEMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'adonne à des opérations d'injection de liquidités (open market). Ainsi, la 14ème opération d'injection de liquidités s'est déroulée dans des conditions favorables pour les établissements de crédits. En dépit de sa réduction

de 50 points de base décidée le 24 juin 2020, la Banque Centrale a maintenu fixe son taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres. Pour un montant total de 3 553 milliards FCFA injectés dans le circuit de l'Union, les 88 banques commerciales ayant participé le 26 juin dernier à cet énième appel d'offre d'injection de liquidités ont été servies sur le guichet de refinancement à maturité d'une semaine au taux

d'intérêt fixe de 2%. Le plus faible de l'histoire de la BCEAO. La Guinée Bissau s'en sort avec la plus faible injection de liquidités avec un montant de 37,5 milliards FCFA, soit le même niveau que lors de la précédente opération; les banques ivoiriennes ont été refinancées à hauteur de 1 018 milliards FCFA contre 614 milliards pour les établissements de crédits sénégalais.

Raïssa

### Covid-19: L'Etat togolais mobilise 200 milliards FCFA pour le Fonds National de Solidarité

En avril 2020, Faure Gnassingbé a lancé le fonds de solidarité nationale à hauteur de 400 milliards FCFA afin de permettre à tout citoyen ou bonne volonté d'y apporter sa contribution financière pour faire face à la pandémie de coronavirus, d'un point de vue sanitaire, sécuritaire et socio-économique.

Ce fonds est financé par l'Etat et ses partenaires, aux acteurs privés et citoyens. « Un peu plus de 200 milliards FCFA ont été mobilisés depuis début avril pour le compte

de ce Fonds national de solidarité et de relance économique, y compris les Bons COVID de 108 milliards qui constituent un crédit relais mobilisé sur le marché monétaire et remboursable à trois mois », information donnée mardi par Ekpao Adjabo, le DG du Trésor et de la Comptabilité publique. « Les contributions des bonnes volontés (personnes physiques et morales nationales) tournent au tour de 2,5 milliards », a-t-il ajouté. Ledit Compte bancaire a été ou-

vert auprès de Coris Bank, et les contributions peuvent se faire par chèque émis à l'ordre du Trésor Public, par virement ou par versement d'espèces.

Relevé d'identité bancaire du compte intitulé :

**TRESOR SOLIDARITE NATIONALE COVID-19**  
IBAN :  
TG1820100100129282410108  
SWIFT : CORITGTG

## AGRO-INDUSTRIE

## De SOTOCO à la NSCT, le Groupe OLAM sauvera la filière togolaise du coton?

Réunis en 8ème séance plénière le 29 juin 2020 à l'hémicycle, les députés ont procédé à l'adoption du projet de loi autorisant l'ouverture du capital de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), l'ancienne Société togolaise de Coton en présence de Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances et Noel Koutéra Bataka, ministre de l'agriculture.

L'adoption du présent projet de loi donne le quitus à l'État de rentrer en négociation avec le Groupe OLAM en vue de lui céder tout ou partie de sa participation dans le capital de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Le vote dudit projet de loi est en adéquation avec l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022) qui vise une transformation agricole selon l'approche chaîne de valeur en vue de l'amélioration de la productivité pour atteindre la sécurité alimentaire, l'équilibre de la balance commerciale agricole, la création massive d'emplois décents pour les jeunes et l'augmentation des revenus des producteurs.

Pour ce fait, les principaux indicateurs de performances sur lesquels l'accent est mis afin de garantir une amélioration de l'ensemble de la filière sont entre autres, l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois (3) ans; l'amélioration du rendement de la production de 600 kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1000 kg/ha sur le court terme, avec le développement de la culture atelée et de noyaux d'élevage, en association avec d'autres spéculations telles que le soja et les cultures maraîchères au profit des producteurs vulnérables; le renforcement du parc industriel; la participation à la recherche développement pour une optimisation du schéma cultural, de l'utilisation des intrants et l'appui conseil; l'implication de la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte

du coton graine et participer également au désenclavement des zones de production agricole. La surface cultivable actuelle est évaluée à 180 000 hectares. « Cette ouverture permettra l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la chaîne de production et de transformation de la filière coton. A l'évidence, ce projet de loi traduit la volonté du Gouvernement sous la très haute impulsion du Président de la République de relancer l'économie et de donner un nouvel élan au PND », a déclaré Mme TSEGAN Yawa Djigbodi, Présidente de l'Assemblée Nationale.

## Les ambitions du Groupe OLAM

Dans son plan d'investissement, le Groupe OLAM ambitionne la transformation du coton avec l'implantation des usines textiles au Togo. Le Groupe OLAM, va aussi œuvrer avec l'Etat pour assurer la sécurisation de l'approvisionnement en intrants en vue de rendre disponibles à temps, en quantité en qualité des semences, des engrais, des pesticides et des services de mécanisation dont ont besoin les producteurs; réaliser l'aménagement de pistes afin de contribuer au désenclavement de certaines zones de production cotonnière tout en desservant d'autres spéculations agricoles facilitant le transfert de la production vers les centres d'agrégation et les unités de transformation; garantir dans une certaine mesure un prix planché rémunérateur sur une période aux producteurs. Pour Noel Koutéra Bataka, ministre de l'agriculture, « Il s'agit donc d'insuffler un nouveau souffle au secteur du coton avec ce nouveau partenaire de renom, le Groupe OLAM ». Le secteur cotonnier apporte quatre (4) points à l'économie lorsque la production dépasse cent mille (100 000) tonnes. « Nous veillerons à ce que les intérêts des travailleurs soient protégés et préservés, le développement de la marque "coton made in Togo" afin de jouir

d'un différentiel de prix par rapport à la qualité », a laissé entendre Sani Yaya, ministre de l'économie. Le choix du Groupe OLAM fait suite à un voyage d'échanges des autorités dans quelques pays africains dans lesquels opère ledit Groupe notamment la Côte d'Ivoire et le Tchad avec des résultats probants. En l'état actuel de la filière, M. Bataka a indiqué qu'il s'agit d'insuffler une énergie nouvelle et de faire venir un partenaire stratégique qui a de l'expérience, une expertise et les moyens pour investir dans cette filière qui mobilise 150.000 exploitants, pratiquement 500.000 personnes qui travaillent directement ou indirectement. Par ailleurs, en arrivant à un accord avec l'opérateur, le Gouvernement espère doubler la production de l'or blanc dans un délai de 03 ans. Le Togo qui ambitionne d'atteindre les 200 000 tonnes de coton-graines à l'horizon 2022, a enregistré une dernière campagne en deçà des objectifs, avec seulement 116 000 tonnes récoltés sur 150 000 espérés. Identifié comme un partenaire sûr, le groupe Olam est « capable d'installer des usines pour développer la transformation du coton sur le territoire national afin d'ajouter localement de la valeur », a ajouté M. Bataka. Pour rappel, le capital actuel de la NSCT s'élève à 02 milliards FCFA, détenus à raison de 60% par l'Etat et 40% par la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton du Togo (FNGPC-TOGO). Le Togo qui ambitionne d'atteindre les 200 000 tonnes de coton-graines à l'horizon 2022, a enregistré une dernière campagne en deçà des objectifs, avec seulement 116 000 t récoltés sur 150 000 espérés. Au terme du vote, l'Etat togolais qui mise sur le développement de l'industrie textile, ouvrira les négociations avec le groupe singapourien Olam afin de lui céder 51% et conserver 9% de participation dans le capital de la NSCT. « Avec 200



000 tonnes de production de coton, il est possible de disposer de plusieurs usines d'égrenage pour aller à une transformation du coton made in Togo. Pour avoir cherché parmi les investisseurs locaux qui ne disposent pas de moyens techniques et financiers requis l'Etat s'est tourné vers Olam. Nous pensons que ce vote permettra une amélioration de la filière et créer beaucoup d'emplois », a laissé entendre Alipui Séna, président du groupe parlementaire de l'opposition UFC. Depuis 2009, année de la relance du coton au Togo, suite à des saisons noires, la production est en dents de scie : 28 000 tonnes en cette année-là ; 114 000 tonnes en 2015 ; 81 000 tonnes en 2016 ; 117 000 tonnes entre 2017-2018 ; 137 000 tonnes entre 2018-2019 et 116 000 tonnes saison 2019-2020. Estimé à hauteur de 1 à 4,3% selon les années pour sa contribution au PIB, le coton est le 4e produit d'exportation au Togo, après le phosphate, le clinker et le ciment.

## L'expertise du groupe OLAM en Côte d'Ivoire et au Tchad

Le groupe OLAM une entreprise singapourienne de négoce et de courtage de denrées alimentaires aussi intervient en Côte d'Ivoire. Au terme d'un appel d'offres conclu le 9 mai 2018, Olam, signe son entrée dans la filière coton en Côte d'Ivoire en reprenant la Compagnie cotonnière de Côte d'Ivoire (LCCI), placée en liquidation. Selon nos sources, le groupe Olam a présenté une

offre de 8 milliards de FCFA et est plus active dans la transformation de noix de cajou, de cacao que du coton.

Par ailleurs, présent également depuis avril 2018 au Tchad où l'Etat a ouvert le capital de la société CotonTchad SN, le groupe Olam avait racheté 60 % des parts de la société pour plus de 9 milliards de F CFA (près de 14 millions d'euros), l'Etat en a gardé 35 %, et 5 % ont été gracieusement cédés aux producteurs. A la fin de juillet 2019, 6,6 milliards de F CFA avaient déjà été versés par Olam dans le bassin cotonnier, en règlement des impayés qui étaient dus par l'Etat aux producteurs. Par ailleurs, les financements d'Olam permettent en 2019 l'importation de 8100 tonnes de semences et l'achat de 3 millions de doses d'insecticides, le tout accompagné de dons de matériels ainsi que de recrutements d'ingénieurs. De cette manière CotonTchad parvient en 2019 à inverser la tendance de la filière de manière spectaculaire. C'est ainsi que les surfaces cultivées atteignent cette année-là 288 540ha, soit plus du double de 2017 pour une production 173 000 t de graines et 71 000 t de fibres. Ce sont des chiffres qui avoisinent les optimums qu'atteignait la filière à la fin des années 1970 avant la décroissance de la décennie 1980. En Afrique de l'ouest, la production de coton est gardée par les pelotons de tête à savoir le Bénin (850 000 T), le Mali (800 000 T), le Burkina Fao (464 000 T).

Théophile

## COVID-19 La France injecte 2 milliards FCFA au Togo, en appui au Programme Novissi

Le Ministre de l'Économie et des Finances, l'ambassadeur de France au Togo et le Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), ont signé le 30 juin à Lomé, une convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros (environ 2 milliards FCFA), symbolisant la contribution de la

France au programme Novissi. Cette enveloppe, promise par le président Emmanuel Macron dans son message au Chef de l'État lors du jubilé de diamant du Togo, s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Santé en Commun", qui vise à appuyer le volet socio-économique du Plan national de riposte contre la

Covid-19. « Je suis particulièrement heureux et fier que nous ayons réussi à concrétiser ce partenariat afin d'accompagner la réponse du gouvernement togolais à cette crise mondiale dont les conséquences économiques sont d'ores et déjà majeures. », a affirmé Marc Vizi, l'ambassadeur de France au Togo. Déployé par le gouvernement afin de permettre d'appuyer les acteurs du secteur informel, ayant perdu ou risquant de perdre leur revenu

en raison des mesures restrictives du gouvernement, le mécanisme a connu un franc succès, bénéficiant à plus de 560 000 personnes, dont une grande majorité de femmes via mobile money. « Nous sommes convaincus en France et à l'AFD, de l'importance majeure de la mise en place de ce type de filets sociaux, permettant de préserver l'appareil productif du pays et de prévenir une trop forte précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur informel

sur lesquels une partie de l'économie repose », a soutenu le diplomate. Pour rappel, le programme a permis de distribuer plus de 11 milliards FCFA à un peu plus d'un demi-million de personnes dans le Grand Lomé et à Tchaoudjo, parmi lesquels 65% de femmes. Le podium des bénéficiaires est composé de revendeur (se) (40,29%), de couturier(e)s (16,28%) et de ménagères (12,44%).

Augustin

## ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication  
Joseph GADAH  
(228) 90 30 85 10

Rédaction  
Joseph  
Ghislain  
Raissa

Imprimerie  
La Colombe

Infographie  
Benjamin K. Tchabi  
90369796

Tirage  
2000 Exemplaires

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT FONCTIONNEL ET TECHNIQUE DU SIG MICROFINA++ ET DU MODULE CONSOLIDATION POUR LE COMPTE DU FNFI AMI N°003/2020/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

1. Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) s'est doté d'un système de gestion intégré (SIG). En vue de s'assurer de sa capacité à répondre aux attentes de chaque métier, mais aussi de la pertinence et l'adéquation de ses fonctionnalités avec les nouvelles orientations, Le Fonds souhaite solliciter les services d'un cabinet pour l'audit technique et fonctionnel du SIG MICROFINA++ et le module consolidation conçu pour traiter les informations financières échangées avec les Prestataires de Services Financiers (PSF) et les partenaires en général.

2. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les candidats seront évalués sur la base de la grille de notation suivante :

N°	Critères	Informations fournies par le candidat	Note maximale
1	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	Cabinet d'étude, conseil, développement et audit des systèmes d'information avec une forte expérience des ERP (copie légalisée du registre du commerce, copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de 03 mois)	15
2	Nombre d'années d'expérience	Au moins 10 ans	10
3	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Au moins 02 missions de développement /d'évaluation /d'audit de systèmes intégrés de gestion SIG / Progiciel de Gestion Intégré PGI	20
		Au moins 02 mission en élaboration de manuels de gestion et de procédures informatiques	
4	Organisation technique et managériale du cabinet	Organisation du cabinet et personnel permanent	10
5	Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	Ingénieur informatique (BAC+5 en informatique option développement/audit Système intégré - progiciel intégré de gestion ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience dans le cadre de l'élaboration de manuel d'audit technique et fonctionnel d'applications informatiques ou progiciel intégré de gestion	15
		Expert en développement web (BAC+5 en informatique option développement d'applications, Modélisation, Analyse ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit progiciel intégré de gestion	10
		Expert en Base de données et outils décisionnel de reporting (BAC+5 en informatique option base de données – data analyste ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit progiciel intégré de gestion	10
		Expert en Sécurité (BAC+5 en informatique option système Réseau, Sécurité ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit de système d'information)	10
<b>TOTAL</b>			<b>100</b>

**NB** : les expériences du cabinet devront être appuyées par les attestations de bonne fin d'exécution. Le CV du personnel devra être accompagné des copies des diplômes.

3. Une liste restreinte de six (06) candidats, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode basée sur le budget déterminé (SFBD).

4. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :  
FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE8, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo 02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40 Email : togo.fnfi@fnfi.tg du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit fonctionnel et technique du SIG MICROFINA++ et du module consolidation pour le compte du FNFI » et doivent parvenir au plus tard le 16 juillet 2020 à 10h à l'adresse précédente (point 5).

Fait à Lomé, le 29 juin 2020

La Personne Responsable des Marchés

## Report de la date limite au 31 Juillet 2020



### ANNUAL INVESTMENT MEETING

Grand Concours de sélection de startups togolaises

**Le Ministère du Commerce, de l'Industrie,  
du Développement du Secteur Privé et de  
la Promotion de la Consommation Locale**

En partenariat avec

**La Fédération Internationale des Chambres  
Consulaires pour l'Afrique (FICA)**

*Présentation des produits et services à plus de 1500  
partenaires commerciaux, clients et investisseurs de plus  
de 140 pays en vue de nouer des relations d'affaires*

#### Les critères de sélection

- Avoir moins de 50 employés
- Avoir entre 2 et 7 ans d'existence
- Avoir un chiffre d'affaires annuel de 100 000 \$ à 1 000 000 \$
- Avoir réussi au moins une levée de fonds sur son projet innovant



#### Public cible

**Petites et Moyennes Entreprises et  
Petites et Moyennes Industries**

Date limite de candidature : **31 Juillet 2020**

Contact : 90 11 54 53

Email : [ayele.amegnrn@gmail.com](mailto:ayele.amegnrn@gmail.com)

Inscription : [www.commerce.gouv.tg](http://www.commerce.gouv.tg)

ou [www.aimcongress.com](http://www.aimcongress.com)